



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 avril 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Déclaration présentée par l'International Eurasia Press Fund, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/2012/100.

12-31439X (F)



Merçi de recycler 



## Déclaration

L'International Eurasia Press Fund s'est fixé comme objectif premier de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Azerbaïdjan et dans toutes les régions où il exerce ses activités. L'organisation concentre ses efforts sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim chez les victimes de la guerre. Ces dernières années, l'organisation, grâce à un partenariat public-privé avec le Département d'État du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, a mis en œuvre des projets destinés aux victimes de la guerre en Azerbaïdjan.

La promotion de l'agriculture coopérative et communautaire constitue un moyen efficace d'aider les collectivités à sortir de l'extrême pauvreté. Il y a plusieurs années, les pays en développement ne pouvaient pas faire face à la concurrence en matière de productivité et de revenu brut par habitant. Ils ont toutefois toujours survécu à l'extrême pauvreté et à la faim, car la plupart des familles, sans être des exploitants agricoles commerciaux, continuaient de pratiquer une agriculture de subsistance. Les familles cultivaient de petits potagers pour assurer leur subsistance. Pour autant qu'ils bénéficiaient des facteurs essentiels pour la croissance des végétaux, notamment des terres fertiles et une quantité suffisante d'ensoleillement et d'irrigation, les hommes et les femmes pouvaient cultiver la terre et subvenir aux besoins de leurs familles. Une fois leurs besoins alimentaires de base satisfaits, ils utilisaient le revenu familial supplémentaire à d'autres fins. Ces pratiques se sont développées au niveau communautaire.

Or les victimes de la guerre n'ont plus accès aux ressources nécessaires pour continuer à pratiquer ce mode de vie communautaire, car elles ont été déplacées et coupées des facteurs essentiels qui favorisent les pratiques agricoles, à savoir la terre arable et l'eau. Les victimes sont donc privées des moyens communs leur permettant d'assurer leur durabilité et leur subsistance.

En 2010, l'organisation a entrepris la mise en œuvre d'un projet visant à mettre en place un centre de formation professionnelle qui serait en même temps une coopérative agricole. Grâce à l'appui financier du Gouvernement des États-Unis, l'organisation a acheté trois hectares de terre essentiellement à vocation agricole. En 2009, l'organisation y a construit un centre de formation professionnelle pour aider les victimes de la guerre à acquérir des compétences spécialisées, notamment en leur prodiguant une formation aux pratiques agricoles. Elle a formé plusieurs victimes, entre autres, à la façon de pratiquer une agriculture moderne, d'accroître la productivité des cultures et d'en améliorer la qualité.

La coopérative agricole permet aux familles des victimes de former des coopératives agricoles communautaires où chaque famille s'occupe d'une portion de l'exploitation. Les produits agricoles sont partagés entre les familles et les surplus sont écoulés sur les marchés. Une partie des profits est partagée entre les victimes et le reste est consacré à l'entretien de l'exploitation. L'organisation a ainsi réussi à fournir des moyens d'existence durables aux victimes. En outre, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a été réduit et l'extrême pauvreté a été éliminée parmi les victimes de la guerre.

Le Conseil économique et social est prié instamment d'encourager les gouvernements nationaux à accorder la priorité à la fourniture de ressources adéquates pour soutenir les pratiques agricoles afin de renforcer l'agriculture de subsistance coopérative et communautaire. Il est également nécessaire d'adopter une approche mieux coordonnée pour freiner la dégradation de l'environnement en favorisant une meilleure gestion des ressources disponibles.